

# Exposition Compétitive Régionale Liège – Luxembourg HESBYPHIL 2017

## REGLEMENT PARTICULIER.

### Article 1

L'exposition est organisée par le cercle philatélique « **Royal Philatelic Club de Hesbaye** » avec la collaboration du Conseil provincial FRCPB de la Province de Liège. Toute la correspondance doit être adressée à royal Philatelic Club de Hesbaye c/o **Lucien Domange, rue du Curé 22- 4280 HANNUT.**

### Article 2

L'exposition se tiendra le **16 septembre 2017** au « Collège & Institut St Louis » Avenue du Prince Régent n°30 à 4300 Waremme de 09 à 17h00. Elle comportera une section compétitive et une section non compétitive, en coordination avec les journées du patrimoine.

Les demandes de participation peuvent être introduites pour les disciplines suivantes :

Philatélie traditionnelle	Aérophilatélie
Histoire postale	Astrophilatélie
Entiers postaux	Classe ouverte
Philatélie thématique	Classe un cadre
Philatélie de la jeunesse	Philatélie fiscale
Maximaphilie	Cartes postales illustrées

### Article 4

L'exposition sera régie par le règlement général pour les expositions FRCPB et le règlement pour les expositions compétitives régionales FRCPB ainsi que par les dispositions particulières du présent règlement.

### Article 5

**Les formulaires d'inscription doivent être présentés** au Comité organisateur au plus tard **pour le 01 juin 2017** (date extrême). **Le plan de la collection parviendra** au Comité organisateur **avant 20 août au plus tard**. Il peut très bien accompagner le formulaire d'inscription pour la rapidité des démarches. L'identité du participant ainsi que la numérotation des feuilles doivent se trouver au verso de chaque feuille. Pendant la durée de l'exposition, aucune collection ne peut être modifiée ou retirée.

Pour la classe Jeunesse : l'âge est celui atteint au 01/01/2017.

### Article 7.

Le droit de participation est fixé à **5,00 euros par face attribuée**.

Le montant total doit être versé au plus tard pour le 15/08/2017 au compte du Philatélic Club de Hesbaye, c/o Domange Lucien, rue du Curé 22 – 4280 Hannut avec l'indication correcte du nom du participant. **IBAN : BE89 2400 2641 1585 BIC : GEBABEBB** La participation en Jeunesse est gratuite.

### Article 8

Le montage des collections se fera par les exposants ou par leurs mandataires.

Le montage se fera le samedi matin entre 07h30 et 9h00. Si un exposant ne peut être présent, il peut confier sa collection à un membre du comité d'organisation au plus tard la veille de l'exposition, aucunes responsabilités ni réclamations ne pourra être imputées aux personnes chargées de monter les collections.

Une rencontre avec les membres du jury aura lieu le samedi **16 septembre 2017** à partir de 14h00, à condition que l'exposant en ait émis le souhait.

### Article 9

La proclamation des résultats se fera le samedi 15 octobre 2011 par un membre du Comité provincial de la Province de Liège, dès 16h00. Le démontage des collections se fera dès la fin de la proclamation.

### Article 10

L'ensemble de l'exposition est couvert par l'assurance contractée par la FRCPB conformément à l'article 14 du Règlement général des expositions.

### Article 11

Le Comité organisateur se réserve le droit d'apporter, en cas de nécessité et après en avoir délibéré avec le Comité provincial, des modifications au présent règlement et de prendre les dispositions nécessaires pour tous les cas non prévus.

Pour le Comité organisateur

Domange Lucien  
Président P.C.H.

Chantraine Jacques  
Secrétaire P.C.H.